

# COMMUNIQUÉ - Le 15 avril 2014.

## Premier trimestre 2014 : relative stabilité des trafics poids lourds

Les chiffres publiés par les exploitants des deux tunnels pour les 3 premiers mois de l'année 2014 (janvier à mars) font apparaître une hausse du nombre de poids lourds d'environ 2 % par rapport aux 3 premiers mois de 2013.

Fin mars 2014 pour les 3 premiers mois, ce sont **5.968 camions de plus** qu'à fin mars 2013 dénombrés pour les deux tunnels cumulés.

- 3.064 de plus au Fréjus et
- 2.904 de plus au Mont-Blanc.

Sources : <http://www.tunnelmb.net/v3.0/frasp/indexfr.asp> [http://www.sitaf.it/index.php?option=com\\_k2&view=item&layout=item&id=67&Itemid=154](http://www.sitaf.it/index.php?option=com_k2&view=item&layout=item&id=67&Itemid=154)

## C'est toutefois encore 18.787 camions de moins qu'en 2012.

Les récents pics de pollution comme les déclarations du GIEC recommandant des actions immédiates pour la réduction des gaz à effets de serre n'ont pas infléchi l'inaction du gouvernement et des responsables.

Les opposants leur ont demandé ce qu'ils ont entrepris depuis deux ans pour limiter les trafics des poids lourds les plus polluants en les reportant sur le rail. Rien n'a été fait malgré l'engagement pris dans l'accord franco-italien du 30/01/2012 où on lisait :

Dans l'année suivant la date de signature du présent Accord et après avis des sociétés concessionnaires et des transporteurs, les commissions intergouvernementales franco-italiennes

En tenant compte de la disponibilité des services de transport ferroviaire alternatif, notamment de ferroutage, des restrictions, voire, si les conditions le permettent, des interdictions du trafic de certains poids lourds pourront également être envisagées aux tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus. Elles pourront concerner :

- les poids lourds de classe Euro 1 voire Euro 2 ;
- les transports de marchandises dangereuses.

Source Annexe 3 de l'accord du 30/01/2012

Les seules choses faites par le Ministre des transports récemment reconduit : **diminution des péages au Fréjus et au Mont Blanc** et **ouverture à la circulation des poids lourds de la galerie de sécurité en cours de creusement au Fréjus.**

Pourtant, la preuve a été apportée que la ligne ferroviaire existante permet de transporter les marchandises dès aujourd'hui contrairement aux contrevérités des partisans du projet de nouvelle ligne.

[http://www.dailymotion.com/video/x17htcr\\_lyon-turin-contre-verite-sur-toute-la-ligne\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x17htcr_lyon-turin-contre-verite-sur-toute-la-ligne_news)

[http://www.dailymotion.com/video/x17v2al\\_lyon-turin-contre-verite-sur-toute-la-ligne-2\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x17v2al_lyon-turin-contre-verite-sur-toute-la-ligne-2_news)

Ces éléments transmis au Procureur de la République de Chambéry renforcent la plainte déposée pour mise en danger de la vie d'autrui par abstention d'utilisation de la voie existante.

Contact Presse:

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 [contact@lesmollettes.eu](mailto:contact@lesmollettes.eu) / Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 [olivier.cabanel@yahoo.fr](mailto:olivier.cabanel@yahoo.fr)

<http://lyonturin.eu/>